

SIAé

Atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand



Établissement du ministère de la Défense, rattaché à l'Etat Major de l'armée de l'Air, l'Atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand (AIA) est l'un des sites du Service industriel de l'aéronautique (SIAé).

Le Service industriel de l'aéronautique se compose de quatre établissements :

- Atelier industriel de l'aéronautique d'Ambérieu (équipement de sauvetage et métrologie),
- Atelier industriel de l'aéronautique de Bordeaux (moteurs),
- Atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand (avions de combat et de transport),
- Atelier industriel de l'aéronautique de Cuers-Pierrefeu (avions spéciaux Marine et hélicoptères).

L'AIA de Clermont-Ferrand bénéficie d'un site privilégié sur le sol auvergnat. En effet, il partage avec la plate-forme aéronautique de Clermont-Ferrand – Aulnat, une piste d'une longueur de 3 000 mètres pouvant accueillir tous les avions civils ou militaires.

Avec une surface couverte de 157 000 m² et des installations industrielles modernes, il peut recevoir tout type d'aéronefs, de l'avion d'armes jusqu'au gros porteur. Le site de Clermont-Ferrand est, depuis la création du SIAé, complété

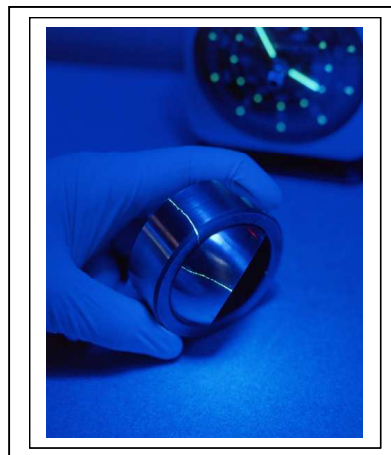
par deux sites situés dans l'est de la France : Toul (Meurthe et Moselle) et Phalsbourg (Moselle).

Vocation aéronautique

L'établissement a un rôle d'expert dans la maintenance des avions militaires. Il appuie son expertise sur l'expérience acquise dans les domaines d'intervention qui s'étendent à l'ensemble de l'avion, exception faite des moteurs et de l'armement.

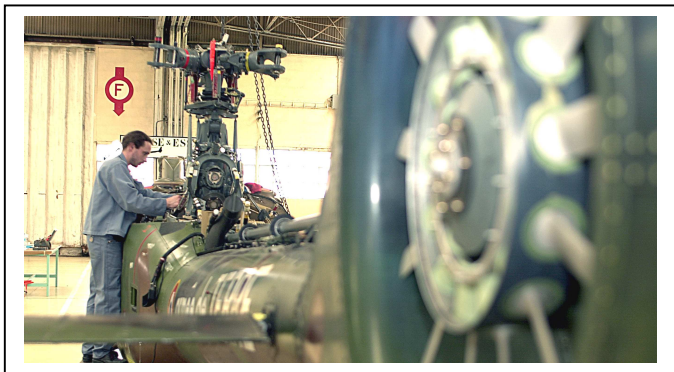
L'AIA, grâce à la haute technicité de ses personnels et à un outil industriel performant, intervient dans les domaines suivants :

- la maintenance des avions pour les Forces armées françaises et en particulier
 - Mirage 2000
 - Mirage F1
 - Alphajet
 - Transall
 - Gazelle
 - Puma
 - Cougar



-
- la maintenance des équipements associés aux avions dans les différentes technologies telles que l'avionique, hyperfréquence et télécommunications, radionavigation, électronique, hydraulique, ...

-



- la modification et rénovation d'aéronefs avec par exemple la modernisation des Mirage 2000, la mise au standard des Alphajet, ou l'autoprotection et rénovation des Transall.
- l'étude et la réalisation d'installations spéciales sur des aéronefs afin de leur donner des capacités d'entraînement ou d'expérimentation ou de modifier leur mission.
- l'ingénierie de maintenance (évolution de programme de maintenance, solution de réparation,...).

Il est désigné mainteneur et réparateur pour l'ensemble de la flotte Rafale des Forces armées françaises.

L'établissement intervient également directement sur bases ou théâtres d'opérations extérieures afin de réparer ou dépanner les aéronefs le plus rapidement possible et limiter l'immobilisation de l'appareil.

Organisation de l'établissement

L'Atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand emploie plus de 1400 personnes réparties sur ses trois sites. Il dispose d'un bureau d'études capable de proposer des solutions de réparation et l'intégration d'installations spéciales.

Ce sont plus de 140 aéronefs et près de 5 000 équipements par an qui quittent les ateliers après avoir subi leur maintenance programmée.



L'établissement est certifié selon les normes aéronautiques EN9100 et EN9110 pour l'ensemble de ses activités industrielles et selon la norme ISO 14001 dans le cadre d'une démarche volontariste de respect de l'environnement.

Dans le domaine de la mise en place des règlements de navigabilité des aéronefs militaires, l'AIA de Clermont-Ferrand est dans une démarche qui lui permettra de rejoindre un environnement contrôlé, conformément aux règlements FRA 145 et FRA 21.

Comme tout industriel, l'établissement s'appuie sur des méthodes de management modernes (comme *le Lean Manufacturing*). Les démarches de progrès permanent garantissent l'efficacité de ses prestations.

La satisfaction du client et la disponibilité des aéronefs des Forces sont les préoccupations permanentes de l'établissement.

Pour cela, il se doit de garantir la sécurité des vols, d'immobiliser le moins longtemps possible les aéronefs et d'être financièrement compétitif.

Personne à contacter : Atelier Industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand
Chantal BOISSONNET
Responsable communication
161 Avenue du Brézet
63028 Clermont-Ferrand cedex 2
Tél : 04 73 42 42 63
Fax : 04 73 42 45 63
Email : aiacf-gcom@sma.dga.defense.gouv.fr